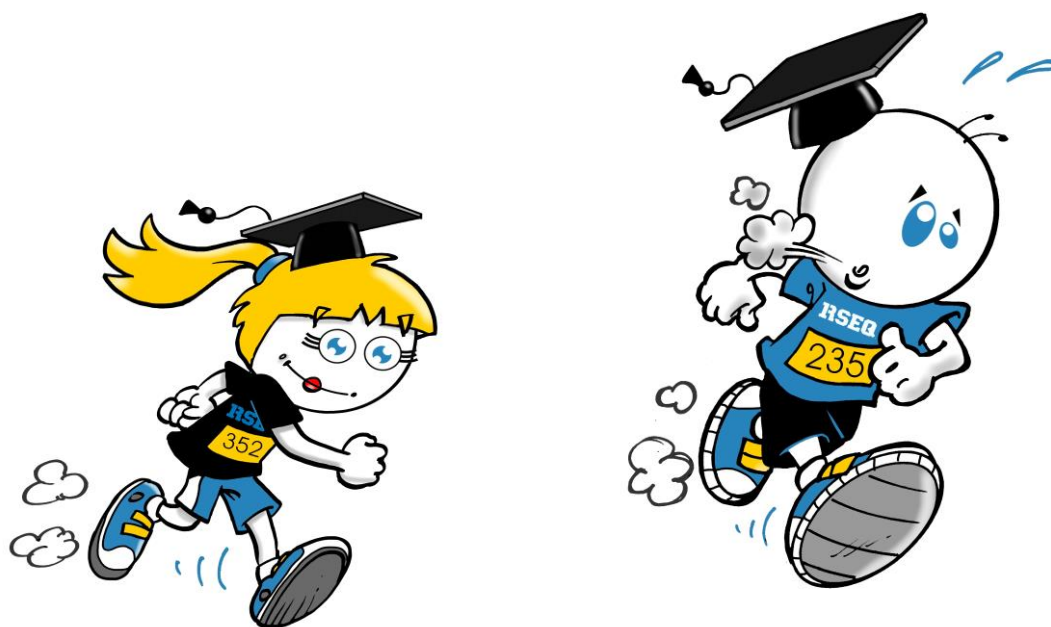


CROSS-COUNTRY 2024

52^e CHAMPIONNAT SCOLAIRE RÉGIONAL



**C.S.S.
Lac-St-Jean**

Centre Dorval, Alma

Jeudi 10 octobre 2024

1. **BUT DU CHAMPIONNAT**

Cette manifestation sportive a pour but de regrouper les meilleurs éléments des établissements d'enseignement de la région.

2. **DATE**

Jeudi 10 octobre

3. **SITE DE COMPÉTITION**

Centre Dorval,
3795 Rte du Lac Est,
Alma, QC
G8B 5V2

4. **IDENTIFICATION DES CATÉGORIES ET DES ÉPREUVES**

		<u>Féminin</u>	<u>Masculin</u>
Atome	né entre le 1er oct. 2014 et le 30 sept. 2016	1500 m	1500 m
Moustique	né entre le 1er oct. 2012 et le 30 sept. 2014	2000 m	2000 m
Benjamine	né entre le 1er oct. 2010 et le 30 sept. 2012	3000 m	3000 m
Cadette	né entre le 1er oct. 2008 et le 30 sept. 2010	4000 m	4000 m
Juvenile	né entre le 1er juil. 2006 et le 30 sept. 2008	5000 m	5000 m

5. **FRAIS D'INSCRIPTION**

*Des frais d'inscription de 5 \$ par participant seront chargés aux athlètes des catégories **atome** et **moustique**.*

Des **frais d'inscription de 12 \$ par participant** seront chargés à tous les athlètes **du secondaire**.

6. **SURCLASSEMENT**

Le **simple surclassement est permis** et ce pour toutes les catégories. Un athlète sera ainsi éligible à participer dans une catégorie supérieure à son groupe d'âge.

7. **CARTE D'ASSURANCE-MALADIE**

Tous les athlètes participants doivent **obligatoirement avoir en leur possession leur carte d'assurance-maladie**.

8. ÉLIGIBILITÉ DE L'ÉLÈVE

Seulement les élèves qui participeront dans les catégories moustique, benjamine, cadette et juvénile, au championnat régional et inscrits à temps plein dans une institution scolaire de la région au 30 septembre 2024, seront éligibles pour participer au championnat scolaire provincial.

9. COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION

Le nombre de participants par école, est illimité.

10. CLASSEMENT PAR ÉCOLE AU SECONDAIRE

Le rang d'arrivée des cinq premiers concurrents d'une même école sera comptabilisé pour le classement. Si une école à moins de cinq participants à l'arrivée, on accorde le pointage équivalent au nombre total d'élèves-athlètes terminant la course plus un (1) pour chaque place libre dans l'équipe.

L'ÉCOLE qui aura accumulé le minimum de points dans les six courses (benjamine, cadette et juvénile) remportera le titre scolaire régional au niveau secondaire.

11. RÉCOMPENSES

Au secondaire, 1 bannière à l'école ayant obtenu le moins de points au classement cumulatif.

Trois médailles (or, argent et bronze) seront remises par catégorie et par sexe.

12. ALIMENTATION

Il n'y aura aucun service alimentaire sur place

13. HABILLEMENT, PRÉPARATION ET IDENTIFICATION DES ÉLÈVES-

Nous vous demandons d'apporter une attention particulière sur l'habillement des élèves (température, condition du parcours, etc...).

Les athlètes du secondaire doivent être identifiés aux couleurs de leur école.

Élèves du primaire : Nous vous demandons de rendre vos élèves facilement identifiables: brassards, bandeaux, chandails.

14. **ENCADREMENT DE LA DÉLÉGATION**

Veillez prendre note qu'il est **strictement défendu** aux accompagnateurs et entraîneurs **de courir avec les athlètes**. Ils peuvent les encourager, mais doivent demeurer stables. Toute personne jugée fautive sera rencontrée par le comité technique et sera soumise à sanction. Les athlètes impliqués seront automatiquement disqualifiés.

Il est très important que chaque délégation ait un nombre suffisant d'accompagnateurs: le **minimum** est de : **un adulte pour quinze élèves**. De plus, il est primordial que vos accompagnateurs soient bien informés du rôle qu'ils auront à jouer au cours de la journée. (Ils viennent encadrer des jeunes, ils ne sont pas des spectateurs)

Il y aura une **réunion des entraîneurs/accompagnateurs** en virtuelle le mardi 8 octobre à 12h00 pour tous les entraîneurs du secondaire. Pour les entraîneurs du primaire, vous pourrez participer à celle-ci ou à la réunion de 9h30 le matin de l'évènement (voir horaire).

15. **ÉTHIQUE SPORTIVE**

Nous vous demandons de faire un rappel à vos athlètes concernant l'éthique sportive. Il est interdit de pousser, bloquer le passage ou tout autre geste allant à l'encontre de l'éthique. Tout comportement antisportif pourrait être rapporté aux responsables du championnat et les athlètes fautifs pourraient être disqualifiés.

16. **PROCÉDURE D'INSCRIPTION**

Cette année, l'inscription de vos athlètes se fera directement sur la plateforme S1. La **date limite** pour le faire est le **vendredi 4 octobre à 16h 00**.

Lien pour les inscriptions : <http://s1.rseq.ca/>

Les entraîneurs/accompagnateurs devront également être inscrit sur la plateforme S1, afin de valider l'accès au Championnat.

TRÈS IMPORTANT : Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

17. HORAIRE DU CHAMPIONNAT

9 H 00	Arrivée des délégations atomes et moustiques	
9 H 30	Réunion des entraîneurs	
9 H 45	Mot d'ouverture	
10 H 00	Départ - Atomes Filles	1500 m
10 H 20	Départ - Atomes Garçons	1500 m
10 H 40	Départ - Moustiques Filles	2000 m
11 H 05	Départ - Moustiques Garçons	2000 m
12 H 10	Arrivée des délégations du secondaire	
12 H 45	Départ - Benjamin Féminin et Masculin	3000 m
13 H 15	Départ - Cadet Féminin et Masculin	4000 m
13 H 45	Départ - Juvénile Féminin et Masculin	5000 m



N.B. Les remises de médailles se feront **immédiatement** après les courses. Il est important que les médaillés demeurent sur place à la fin de la course.

18. DÉLÉGATION AU CHAMPIONNAT SCOLAIRE PROVINCIAL

Toutes les informations concernant le championnat provincial scolaire de cross-country vous seront partagées dès que possible.

Délégation: 50 athlètes et 6 accompagnateurs

<u>Catégorie</u>	<u>Féminin</u>	<u>Masculin</u>
*Moustique	4	4
*Benjamine	7	7
*Cadette	6	6
*Juvénile	5	5
	<u>22</u>	<u>22</u>

*** Les 3 places restantes par sexe seront décidées à la fin du championnat et tiendront compte des résultats. Le comité sera formé d'un représentant de chaque commission scolaire et d'un représentant du RSEQ.

NB : Nous devons avoir une confirmation des 10 premières positions de chaque catégorie afin de constituer la délégation provisoire et la liste des substituts. Les responsables de ces athlètes doivent venir confirmer leur participation avant la fin du championnat régional à madame Anne-Marie Fortin du RSEQ. Si nous n'avons pas leur confirmation, nous passerons aux suivants sur la liste.